



Communiqué de presse
le 12 juin 2024

Jeux Olympiques : Vicat annonce son partenariat avec le judoka Aurélien Diesse

Vicat, groupe cimentier français depuis plus de 200 ans, est fier d'annoncer son soutien à Aurélien Diesse, athlète de haut niveau, en tant que partenaire pour les Jeux Olympiques. Cette collaboration s'inscrit dans une volonté commune de promouvoir des valeurs fortes telles que la détermination et l'attachement à son territoire, à l'occasion de cet événement historique.

Un jeune athlète français au parcours sportif et universitaire inspirant

Né le 16 octobre 1997 à Bondy en Seine-Saint-Denis, Aurélien Diesse est un judoka français qui a su se distinguer par un parcours sportif remarquable. Après avoir remporté le championnat de France Senior en 2019, 2020 et 2022, il détient également le titre de vice-champion du monde et fut médaillé de Bronze aux Jeux Européens de 2019 sur l'épreuve collective avec l'Equipe de France. Fort de ses précédentes victoires, l'athlète français participe cette année, et pour la première fois, aux Jeux Olympiques. A cette occasion, Aurélien Diesse pourra compter sur Vicat pour le soutenir sur le chemin de la victoire.



Un partenariat porté par des valeurs communes

Au-delà de ses succès sportifs, Aurélien Diesse est une personnalité particulièrement appréciée de ses pairs grâce à une attitude exemplaire, une sincérité et une détermination sans égales. Ses valeurs et ses qualités l'ont par ailleurs amené à concilier ses études et sa carrière de sportif de haut niveau. Diplômé d'un master 2 Ingénierie & Ergonomie de l'activité physique à l'université Paris Saclay, qui forme des professionnels pluridisciplinaires, experts en sciences du mouvement humain et en sciences de l'ingénieur, l'athlète français a débuté son parcours professionnel en R&D chez RENAULT sur les projets d'ingénierie autour des véhicules autonomes.

L'engagement, l'attachement à son territoire, l'excellence dont fait preuve le judoka chaque jour, tant par sa carrière sportive que par son parcours scolaire, ont particulièrement résonné auprès du groupe Vicat qui défend historiquement et au quotidien les mêmes valeurs, tant auprès de ses collaborateurs que de son réseau de partenaires. Dans ce contexte, un partenariat entre ces deux fleurons a fait particulièrement sens.

Le soutien du Groupe avec la Fondation du Sport Français aidera Aurélien Diesse dans sa dernière phase de préparation mais Vicat s'inscrira également dans la durée avec le sportif pour la suite de sa carrière sportive et professionnelle.

« Je suis heureux du soutien du groupe Vicat qui me permet de construire plus efficacement et plus sereinement mon projet olympique à l'aube de la compétition. Ce soutien est d'autant plus important à mes yeux que nous partageons les mêmes valeurs. » Aurélien Diesse

"Nous sommes ravis de nous associer à Aurélien Diesse, un athlète qui incarne parfaitement les valeurs de sincérité et de détermination que nous chérissons chez Vicat. Ce partenariat est une formidable opportunité de montrer notre soutien aux jeunes talents et de renforcer notre engagement pour l'excellence." Guy Sidos, Président directeur général du Groupe Vicat

À propos de Vicat :
Vicat, à l'origine de l'invention du ciment artificiel il y a plus de 200 ans, est un acteur industriel de référence dans le domaine des matériaux de construction minéraux et biosourcés. Engagée sur une trajectoire de neutralité carbone sur sa chaîne de valeur d'ici à 2050, l'entreprise familiale (cotée en bourse) exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Le groupe cimentier emploie près de 10 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,937 milliards d'euros en 2023. Présent dans 12 pays – France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil – Vicat réalise plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'international.
www.vicat.fr